



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
COMMUNE DE KIISCHPELT
CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE N° 4/2017 DU 4 AOÛT 2017

Annonce publique : 28 juillet 2017
Convocation des conseillers : 28 juillet 2017

Présents : MM. Boumans, Kaiser ; échevins
MM. Klein, Koeune, L'Ortye, Patz, Mme Lutgen-Lentz ; conseillers
Absents : Excusé : M. Mayer, bourgmestre
Non-excusé : —

Rapport succinct

1. FINANCES COMMUNALES

- 1.1. Approbation des rôles sur la taxe sur les résidences secondaires et sur les chiens du 2^e trimestre 2017
- 1.2. Crédits supplémentaires sur divers articles budgétaires
- 1.3. Décompte des travaux sur la conduite d'eau (projet : « réfection rue op de Leeën à Lellingen »)

Le conseil communal approuve à l'unanimité les rôles sur la taxe sur les résidences secondaires et sur les chiens du 2^e trimestre 2017.

Il s'est avéré que deux articles budgétaires présentent un solde insuffisant, à savoir celui relatif à l'aménagement d'un nouveau bureau de passeports et celui relatif à la remise en état des aires de jeux à Kautenbach et Merkholtz. Il y a lieu d'augmenter les crédits inscrits sur les articles budgétaires de la manière suivante ;

Nouveau bureau des passeports	+ 15.000€
Aires de jeux Kautenbach et Merkholtz	+ 17.600€

Le conseil communal approuve les adaptations budgétaires proposées par le collège échevinal à l'unanimité.

Le décompte pour les travaux sur la conduite d'eau à Lellingen, dans le cadre de la réfection de la rue « op de Leeën » est approuvé à l'unanimité :

Conduite d'eau à Lellingen (op de Leeën)	
<i>Total du devis approuvé :</i>	187.636,77€
<i>Total de la dépense effective :</i>	135.029,12€

2. NATURPARK OUR – Approbation du devis pour le projet de plantation 2018

Comme il était le cas les années précédentes, la commune de Kiischpelt participera de nouveau en 2018 au projet de plantation du Naturpark Our. À cet effet, le conseil communal approuve un devis au montant de 15.000€ introduit par la coordinatrice du projet, Madame Mireille Schanck.

3. TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- 3.1. Compromis divers
- 3.2. Approbation d'actes concernant les emprises du CR331

Les compromis suivants ont été conclus par le collège échevinal et sont approuvés à l'unanimité par le conseil communal :

Compromis du 13/04/17	La commune de Kiischpelt vend aux époux VAN GESTEL-BURMANJE demeurant à Dongen (NL) les parcelles suivantes :			
	Désignation cadastrale			Contenance (ares)
	WA	Enscherange	712/2519	0,35
	WA	Enscherange	712/2520	0,63
au prix de 735€ (750€/are)				

Compromis du 22/06/17	La commune de Kiischpelt vend à M. Patrick PETESCH demeurant à Enscherange la parcelle suivante :			
	Désignation cadastrale			Contenance (ares)
	WA	Enscherange	713/2521	4,09
au prix de 3.067,50€ (750€/are)				

Les actes énumérés ci-dessous, relatifs à l'acquisition des emprises dans le cadre de la réfection du CR311, ont été approuvés à l'unanimité par le conseil communal :

Nom du propriétaire	Acte n° du 14/07/2017	Surface cédée (en ares)	Montant à payer par la commune (en €)
M. Pierre Hoffmann	370/2017	2,81	983,50
Mme Irène Thilmany-Schannel	373/2017	0,10	35,00
MM. Camille et Manuel Reimen	371/2017	1,50	525,00
M. et Mme Reuter-Eschette	365/2017	4,26	1491,00
Milleknapp Sàrl	368/2017	5,65	1977,50
M. Sven Patz	367/2017	0,38	133,00
M. Guy Hoffmann	369/2017	0,92	322,00
M. Charles Diederich	372/2017	5,59	1956,50
M. et Mme Wenkin-Esch	366/2017	30,49	10.671,50

4. CONVENTIONS – Approbation de diverses conventions

Le conseil communal approuve à l'unanimité le contrat d'ingénieur conclu par le collège échevinal et le bureau LUXPLAN pour la mission d'ingénieur civil des constructions dans le cadre de la réalisation du PAP « in der hintersten Fohrzel » à Pintsch.

Le collège échevinal a conclu une convention avec CREOS pour l'implantation d'un transformateur électrique sur la parcelle WB 39/800 sise à Pintsch et appartenant à la commune de Kiischpelt. Le conseil communal approuve cette convention à l'unanimité.

Dans l'optique de l'entretien écologique des espaces verts communaux, le conseil communal approuve deux conventions conclues entre le collège échevinal et la « Schäferei Weber » ayant pour objet la mise à disposition au pâturage par moutons de diverses parcelles appartenant à ou louées par la commune.

Est approuvée à l'unanimité par le conseil communal la concession pour une tombe sise au cimetière de Pintsch, qui sera inscrite au nom de Monsieur Marc Zeimes.

5. SUBSIDES

Les subsides suivants sont accordés à l'unanimité par le conseil communal :

ONGD-FNEL scouts & guides (projet Népal)	250€
Fondatioun Lëtzebuerger Guiden a Scouten (renovation site « Géisserei »)	250€
Sécurité Routière	90€
Lycée du Nord, Wiltz	125€
FLTT – Championnats d'Europe par équipes 2017	150€